

AG du 1<sup>er</sup> avril 2019

C'est avec grand plaisir que l'APMR vous retrouve lors de ce rendez-vous institutionnel. Soyez-en remerciés adhérents, élus et amis de la ligne ferroviaire.

La date de cette AG n'est pas favorable à la présence de Mesdames et Messieurs les élus retenus par leur agenda (conseil communautaire, réunion de bureau municipal...). Par contre, beaucoup ont participé à notre rassemblement population/élus du 2 mars dernier.

## RAPPORT MORAL

### 2018 : Une année difficile

#### **Tout a commencé par les rumeurs de fermeture des petites lignes ferroviaires dont Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff**

avec le rapport Duron sur l'avenir des infrastructures en France et le rapport Spinetta qui proposait de recentrer le réseau sur les zones urbaines et périurbaines et les lignes à grande vitesse entre les principales métropoles ce qui constitue une menace pour l'accès de tous à la mobilité, pour la cohésion des territoires et pour le climat. Alors que le train est le mode de transport le moins émetteur de gaz à effet de serre, réinvestir dans le ferroviaire en particulier dans les lignes secondaires jusqu'à présent délaissées est indispensable.

Le rail est responsable de moins de 1 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports et 20 % seulement du trafic ferroviaire (chiffré en trains km) est à traction diesel. Quant à la pollution de l'air, le rail n'est responsable que de 2.7 % des émissions de particules fines du secteur des transports.

Si les émissions de CO2 et la pollution de l'air par les TER doivent être traitées avec sérieux bien qu'elles soient marginales, c'est la lutte contre la pollution routière par report du trafic sur le rail qui est urgente.

#### **L'APMR a réagi face aux menaces du rapport Spinetta**

L'APMR a lancé une pétition sur Internet à l'adresse du Président de la République en réaction au rapport Spinetta, menaçant plus que jamais la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff. Pour mémoire, en 2017, l'APMR avait également lancé une pétition papier qui avait recueilli 6000 signatures.

A ce jour sur Internet 8178 signatures assorties de commentaires constructifs.

#### **3 JUIN 2018 suite aux inondations la voie ferrée est endommagée au niveau du pont routier de Sainte Sève occasionnant un glissement de terrain**

La pile du pont routier a été consolidée mais rien n'a été envisagé pour la remise en état des 50 mètres de voie ferrée concernés.

L'APMR a saisi la Région pour que les travaux soient réalisés et rendre la ligne ferroviaire opérationnelle début juillet pour garantir la saison touristique notamment le produit touristique A Fer et à Flots.

## **Le Brexit : intégrer le port de Roscoff dans le réseau trans-européen de transport (RTE-T)**

L'APMR est intervenue également auprès de différents niveaux de collectivités territoriales sur l'intérêt de lier l'avenir de la ligne ferroviaire à celui du port de Roscoff.

Madame Sarrabezolles, Présidente du Conseil Départemental adhère totalement à cette idée. La ligne ferroviaire ayant non seulement un intérêt local mais aussi national et européen, elle renforcerait la dimension européenne du Port de Roscoff.

Il est inenvisageable de nos jours, comparé aux autres ports européens du Nord, un port de dimension européenne sans un débouché ferroviaire.

## **L'intérêt général à la casse : il paraît que les petites lignes de chemin de fer coûtent trop cher ?**

Les usagers vivent la dégradation du service au nom du désengagement public que le gouvernement veut renforcer. Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff a subi toutes les économies possibles faute de travaux pendant des dizaines d'années.

Les élus de la nation, soutenus par les média unanimes n'ont pas de mots assez fervents pour affirmer leur engagement écologique et leur foi dans le développement durable. Du Grenelle de l'environnement à la COP 21, tous ont pieusement approuvé certaines recommandations, comme la nécessité de favoriser le train face à la voiture individuelle, d'assurer le maillage du territoire et de développer le fret ferroviaire pour contenir le trafic de poids lourds. D'un côté, on communique sur la nécessité de transports responsables, de l'autre on laisse la SNCF supprimer des liaisons qui assurent le fameux maillage.

Le rapport Spinetta définit le train comme un « transport de masse » soumis aux lois du flux tendu et de l'entassement maximal. Il invite à supprimer quantité de liaisons régionales, sous prétexte que les trains de campagne ne sont pas assez remplis et que les petites lignes non électrifiées pollueraient autant que l'autocar.

## **La volonté affirmée par le 1<sup>er</sup> ministre de raisonner pour chaque petite ligne ferroviaire sans abandonner les territoires**

Elle ne semble guère en mesure de freiner ce mouvement irrésistible qui conduit à la diminution et à la détérioration du service. C'est pourquoi tant d'anciens usagers se retournent vers la voiture aggravant la baisse du nombre de passagers.

A quoi 2019 devrait ressembler

## **Une réelle volonté politique pourrait inspirer d'autres évolutions :**

- le maintien et l'encouragement d'un transport ferroviaire de proximité, accessible à toute heure et sans réservation

- mais aussi le développement du fret à l'image de ce qui se fait aujourd'hui en Suisse – tandis que la France voit transiter les poids lourds de l'Europe entière.

Paradoxe ultime : nos gouvernements si prompts à invoquer des modèles étrangers, notamment le modèle allemand, ne semblent pas avoir remarqué que la Deutsche Bahn, équivalent allemand de la SNCF, vient d'adopter des mesures contraires à celles qu'on prône ici : plan de modernisation du réseau notamment en milieu rural avec grand succès, fermeture de la filiale bus pour recentrer l'entreprise sur ses lignes de train et relance du fret ferroviaire.

**Malheureusement, il semble que les pouvoirs publics français et la SNCF elle-même (avec ses filiales poids lourds et d'autocars) aient fait depuis longtemps le choix des nuisances routières au détriment des avantages du rail.**

A nous usagers, population, forces vives, élus de nous manifester pour que notre territoire bénéficie d'un TER performant, rapide (23 mn Morlaix/Roscoff), confortable, régulier, ponctuel et assurant les correspondances bateaux,TER et TGV (pour rappel Morlaix/Paris en 3 heures).

#### Remerciements :

L'équipe du CA de l'APMR a été remercié pour toute son implication ainsi que les adhérents pour tout leur soutien et pour leurs informations et remarques précieuses. De nos échanges naît une dynamique à entretenir.

### RAPPORT D'ACTIVITE

Frédéric Guyader, Secrétaire a présenté le rapport d'activités.

Merci à tous d'être présents à cette Assemblée Générale pour vous informer et soutenir votre association.

Merci également pour les encouragements de nombreux adhérents éloignés géographiquement, ayant choisi de séjourner à Roscoff, jolie cité de caractère, en bord de mer et, jusqu'ici, facilement accessible par le train.

En effet, 30% d'entre nous résident en dehors du Finistère. 13% sont à Paris et en région parisienne. Toutes les régions sont d'ailleurs représentées, mais aussi la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse. Tous veulent la pérennité de la ligne ferroviaire qui, chacun en est convaincu, participe au développement économique et touristique de notre territoire.

A noter que nous avons accueilli à notre stand, lors des Journées du Patrimoine, des « migrants climatiques » désireux, pour mieux respirer, de quitter l'Ardèche ou la Drôme pour la ville de Roscoff, choisie pour sa desserte ferroviaire.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, le travail n'a pas manqué et il serait fastidieux de détailler toutes les actions entreprises. En voici cependant quelques exemples :

L'APMR a participé à plusieurs réunions notamment avec

- le Comité Initiative Tourisme et Local

- la Région (Brezh Cop)
- le RESAM

Nous avons organisé :

- une réunion publique en juillet appréciée par nos adhérents saisonniers
- une mise à jour de notre pétition en ligne qui atteint à ce jour 8176 signatures
- un rassemblement réunissant 300 personnes et plusieurs élus à la gare de Roscoff...

L'APMR a pu préciser son action lors de rendez-vous avec notre députée, la CCI, Investir en Finistère, Monsieur le Maire de l'Île de Batz, ou encore A Fer et A Flots...

Les médias n'ont pas été oubliés : Le Monde, FR3, FNAUT Info, Tébéo... et bien sûr le Télégramme et Ouest-France que nous remercions pour la fidèle couverture de nos événements.

Reflète du travail pugnace de notre présidente, les courriers ont été nombreux à destination de tous les échelons de décision : mairies, sous-préfecture, département, région, assemblée nationale, sénat, ministres et jusqu'au parlement européen

Notre présidente a participé au congrès national de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports), à des assemblées générales locales (Conseil développement du Pays de Morlaix), apportant également la contribution de l'association à l'étude socioéconomique, au PLUIH, ou au débat national...

Beaucoup de travail a été fourni et le sera encore. La tâche est ardue, mais le combat est enthousiasmant, persuadé que la rénovation de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff est essentielle pour que notre pays continue d'attirer dans les années à venir au bénéfice de la population et de tous les acteurs économiques.

Le rapport moral et d'activité ont été approuvés à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Jean-Claude Borraz, Trésorier

**APMR**

**Rapport Financier APMR**

**01/01/2018 au 31/12/ 2018**

arrêté au

arrêté au

	31/12/2017	01/01/2018 au 31/12/2018
<b>ADHESIONS</b>		à jour 10/03/2019
Individuels	221	182
Sociétés	11	10
<b>Total des Adhésions</b>	232	192
 <b>RECETTES</b>		
Adhésions et Dons	2 731	2 115,00
Ventes Salons	564	
Rembours	149	
<b>TOTAL des Produits</b>	3 444	2 115,00
 <b>DEPENSES</b>		
Cotisations Associations, souscription	169	148,00
Frais Tenue Compte	37	50,50
Fournitures de Bureau et Expos, Affranchissements	1 806	799,10
Assurance		118,94
Déplacements, Frais réception	129	
Invitations, Cadeaux	50	
Communication & frais		550,00
Achats, operations diverses	112	150,00
<b>Total des Charges</b>	2 302	1 816,54
 <b>RESULTAT</b>	1 143	298,46
 <b>SITUATION</b>		
Compte Courant	2 313	2 611,47

**Total des Finances**

2 313

**2 611,47**

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

#### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Georges TERRRIER a fait acte de candidature. Elle a été soumise à l'assemblée qui a voté à l'unanimité pour.

Désormais le CA se compose de :

- Jean-Claude BORAZ
- Gilbert CHAPALAIN
- Elisabeth ILINSKI
- Dominique GAUDELET
- Frédéric GUYADER
- Adriel MESNIL
- Georges TERRIER

#### PERSPECTIVES POUR LA LIGNE FERROVIAIRE MORLAIX/ROSCOFF

Par courrier du 6 février 2019, la Région Bretagne, Le Haut Léon Communauté et Morlaix Communauté ont écrit à SNCF Réseau pour connaître de manière fiabilisée le coût de la rénovation de la ligne ferroviaire. A notre connaissance pas de réponse pour le moment.

L'arrêt du SRADDET devrait être voté en septembre ou octobre 2019 par la Région. A notre connaissance et malgré nos nombreuses interventions auprès de la Région et d'élus le projet de rénovation de la ligne ferroviaire n'est pas inscrit.

Ensuite, phase 2, un avis légal est recueilli auprès des établissements publics, communautés de communes qui interviennent dans la planification intercommunale (PLUI, SCOT...).

La phase 3 est sous forme d'enquête publique auprès d'autres structures comme la CCI et des citoyens.

L'APMR interviendra au niveau des phases 2 et 3. Nous reviendrons vers vous lors de la phase 3 intitulée enquête publique car vous pourrez individuellement y participer.

La phase 4 de l'approbation du SRADDET tenant + ou – compte des avis émis aura lieu en 2020 soit 10 mois après la signature de l'arrêt du projet SRADDET.

Pour que survive la ligne ferroviaire Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff cela dépasse le strict sujet ferroviaire et cela relève de l'aménagement du territoire. Cela veut dire bâtir un projet global de transport articulé autour du train, avec les rabattements et les complémentarités possibles en car, l'accès en vélo et en voiture. Et avec les élus locaux rédiger des projets territoriaux pour organiser les projets de développement autour de la gare de Roscoff et utiliser la gare comme maison des services publics.

Pour information, l'APMR a apporté sa contribution au PLUIH Haut Léon dans sa phase de diagnostic Déplacements et urbanisme.

Et aussi pour information qui renforce le potentiel relevé par l'étude socioéconomique pour Morlaix/Roscoff, la Bretagne est la première Région de France où il fait bon vivre : 7 bretons sur 10 se disent heureux mais moins de deux bretons sur cinq jugent que l'endroit où ils vivent est bien desservi par les transports en commun. Un sur deux considère même les transports comme le premier défaut de la région, loin devant son climat.

Si nous voulons attirer les populations jeunes et moins jeunes sur notre territoire, la qualité du transport y contribue. De plus, là où une voie ferrée est exploitée de façon optimale c'est fixateur de population et également d'augmentation de la population (notion INSEE).

Suite au rassemblement dernier, de part la participation forte des élus locaux, il semblerait qu'ils aient compris l'enjeu qui se joue en ce moment pour l'avenir de la ligne Morlaix/Saint-Pol-de-Léon/Roscoff.

Cela va-t'il être suffisant vis à vis de l'Etat qui semble n'avoir qu'une seule ligne éditoriale : le désengagement. Car promouvoir une piste cyclable ou du covoiturage n'est pas suffisant pour le fort potentiel de cette ligne. A nous tous de continuer à nous mobiliser pour rendre prioritaire ce dossier.

#### INTERVENTIONS DE L'ASSEMBLEE

Monsieur Gilbert CHAPALAIN, Adjoint au Maire de Roscoff, est intervenu pour rappeler les interventions à différents niveaux, en association avec l'APMR et que cela porte ses fruits puisque les élus commencent à se mobiliser. Au niveau du Haut Léon la cause n'est pas acquise car un projet de piste cyclable est envisagé.

Il a rappelé sa participation à l'étude socioéconomique et a confirmé le fort potentiel de 150 000 à 200 000 voyages/an et que la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff est la seule à rester à l'abandon.

Suite aux négociations avec la SNCF et la Région, il y a des avancées :

- Suite au départ en retraite du chef de gare la gare aurait dû fermer définitivement. Grâce à l'intervention des élus, elle restera ouverte jusqu'à la fin de la saison d'été.
- La Région, suite au désengagement de la SNCF pour des cars TER, a mis en place des cars Breiz Go dont le point de départ n'est pas la gare SNCF de Roscoff malgré la demande de Roscoff qui réitère cette demande. A suivre.
- La commercialisation du billet couplé SNCF/ Breiz Go a été acceptée sinon Roscoff et Saint-Pol-de-Léon étaient rayés de la carte nationale SNCF grâce à nos interventions.

- La Préfète de Région a écrit au Maire de Roscoff confirmant l'abandon de cette ligne, que sa rénovation n'a pas été prévue au CPER, qu'elle prend acte du résultat de l'étude socioéconomique et de la volonté des élus, et que logiquement elle demandera l'inscription de la rénovation de la ligne ferroviaire au prochain CPER. Ce qui est très positif.

Par contre, nous attendons de connaître par SNCF Réseau le montant exact des travaux à réaliser pour la rénovation de cette ligne avec toutes les options possibles dont le Pont de la Penzé, la halte ferroviaire au Port de Blocon...

Madame Monique POULET-VERNIER, Vice-présidente de la commission touristique, CCIMBO, a rappelé tout le soutien de Monsieur Jean-Paul CHAPALAIN, Président de la CCI de Morlaix, au renouveau de cette ligne ferroviaire et lui transmettra la demande de l'APMR d'intervenir auprès du Conseil de Développement du Pays de Morlaix pour la promotion de la ligne.

Les questions de l'assemblée ont porté sur :

- les horaires de car pas toujours en correspondance avec les TGV, avec pour conséquence l'usage du taxi onéreux pour se rendre à Morlaix
- les cars manquent de confort, de régularité, et ont un temps de parcours long, pas de correspondance quai à quai en gare de Morlaix,
- les horaires d'été des cars non connus à ce jour
- la problématique de la gare SNCF de Roscoff non retenue en arrêt de car ni en tête de ligne,

Bref une mauvaise qualité d'accessibilité et une mauvaise image touristique.

Il a été rappelé d'envoyer vos remarques à l'APMR via le site.

Il a été évoqué également :

- la baisse de 50 % des usagers vélodyssée car il faut réserver le car pour accrocher seulement 5 vélos et que cela s'accélère via les réseaux sociaux.
- Le car ne remplace pas le train pour différentes raisons évoquées précédemment. Un adhérent de Saint-Pol-de-Léon non motorisé l'a illustré en prenant l'exemple de la destination de Brest : 2 heures en autocar et avec la ligne ferroviaire rénovée il suffira d'une heure.

Il a aussi été rapporté que :

- l'on ne demande pas les coûts des travaux de la route contrairement à ceux de la rénovation de la voie ferrée et qu'une voie verte ne répondra pas au fort potentiel révélé par l'étude socioéconomique.
- certes le TGV a amélioré le temps de parcours (Paris/Morlaix en 3 heures) mais il doit être source d'amélioration d'accessibilité pour l'ensemble du territoire dont Morlaix/Roscoff en site propre. Cette ligne se doit d'être rénovée au nom de l'équité des territoires.
- nous avons besoin de connaître exactement le montant des travaux à réaliser en fonction du scénario d'exploitation retenu afin d'éclairer les élus sur la base de la répartition du financement des travaux à réaliser.

L'Assemblée Générale s'est terminée par le pot de l'amitié.